

ASMA-CFP

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITE AU MALI ET EN AFRIQUE

CONVERGENCE DES FORCES PATRIOTIQUES

PROJET DE SOCIETE

Introduction

L'Alliance pour la Solidarité au Mali – Convergence des Forces patriotiques (ASMA-CFP) œuvre, inlassablement, à l'approfondissement de la démocratie conquise en mars 1991 par les forces progressistes du Mali dans leur quête constante et inébranlable de plus de liberté, de justice et du bien-être social.

Fortement imprégnée des valeurs que sont l'unité, la solidarité, l'équité, la justice et le travail, l'ASMA-CFP aspire à bâtir une société pacifique, stable, prospère, égalitaire, respectueuse de sa diversité ethnique et culturelle, ouverte sur un monde plus humanisé et non discriminatoire. Au demeurant, elle consacre le droit inaliénable de chaque individu à l'expression plurielle, ainsi que le principe de l'égalité de tous en droits et en devoirs.

1. La Gouvernance

Le parti ASMA-CFP est d'obédience socialiste qui affirme sa fierté pour la nation malienne, son attachement aux valeurs démocratique, républicaine et son aspiration à un changement réel devant se traduire par plus de justice sociale et une amélioration notable du niveau de vie des populations de notre pays.

Pour ce faire, l'ASMA CFP s'attèlera à mettre en œuvre de façon efficace la décentralisation en tant que socle du développement local et régional, partant un facteur de raffermissement de la démocratie participative, de la cohésion sociale et de promotion de la gouvernance locale.

Dans cette optique, la collectivité territoriale, désormais pourvue de pouvoirs et de ressources conséquents et assurera la maîtrise d'ouvrage du développement local ; l'objectif étant d'ériger la collectivité-région en pôle de développement économique viable.

Toutefois, cette décentralisation s'appuiera sur un Etat fort résolument et exclusivement dédié à ses missions régaliennes.

L'ASMA-CFP œuvrera davantage à l'approfondissement continu de l'Etat de droit, la promotion du genre, l'égalité entre les collectivités territoriales, la tolérance et la concorde au Mali, en Afrique et dans le monde.

Aussi, s'attèlera-t-elle au renforcement de la démocratie à travers des institutions fortes garantissant la pérennité de la République ; l'Etat de droit et la cohésion sociale.

2. L'Economie

Les idéaux de solidarité et de travail fondent l'appartenance de l'ASMA-CFP à l'idéologie de gauche avec comme trame de fond la sociale démocratie qui reconnaît la propriété et l'initiative privées.

Le parti entreprendra de profondes réformes structurelles pour rendre l'économie du pays encore plus performante. A ce titre, les secteurs productifs seront renforcés en vue de favoriser la croissance, in fine l'accroissement de la richesse nationale. Ainsi, un accent particulier sera mis sur ;

- la diversification et la réglementation de l'exploitation minière et son intégration dans l'économie,
- le développement des infrastructures économiques structurantes ;
- la Promotion de l'investissement privé national à travers le maintien des capitaux intérieurs ;
- la création de zones économiques spéciales ;
- la promotion de l'agro-industrie et l'agrobusiness ;

- l'accélération de l'investissement direct Etranger.

Dans le même registre, le parti encouragera davantage l'épargne à travers le renforcement des systèmes financiers décentralisés pour donner les meilleures chances possibles aux femmes et aux jeunes, en termes de promotion d'emplois et d'auto-emplois par la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME).

L'ASMA-CFP fera de l'urbanisation un des moteurs de la croissance économique, grâce à la mise en place d'une politique de villes nouvelles dotées de toutes les infrastructures adéquates. Aussi, l'artisanat et le tourisme, en ce qu'ils constituent des secteurs à forte valeur ajoutée, bénéficieront-ils d'appuis conséquents en vue de la promotion d'initiatives locales, notamment en matière d'emplois.

Parallèlement, des actions vigoureuses seront entreprises pour bâtir un tissu industriel viable et performant.

Eu égard à la prégnance du numérique sur tous les aspects de la vie (économie, finances, culture, éducation...), l'ASMA-CFP s'ouvre résolument au développement des technologies nouvelles et innovantes. Dans cette perspective des mesures adéquates seront envisagées en faveur du désenclavement numérique du pays en vue de réduire de façon significative la fracture numérique et faciliter l'accès de tous aux services des télécommunications, aux Technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans la même veine une attention soutenue sera accordée à l'économie numérique. De même, seront encouragés les progrès scientifiques susceptibles d'améliorer le cadre et les conditions de vie des populations.

3. La Santé, l'Education et protection Sociale

La solidarité est une des valeurs cardinales de notre société, donc un marqueur indélébile de notre identité. Dans le cadre de la manifestation de cette solidarité, l'ASMA-CFP œuvrera infatigablement à rendre la couverture maladie universelle effective de manière à ce que l'ensemble des maliens, notamment les couches les plus fragiles, les plus démunies, les masses rurales, les opérateurs économiques les artisans les étudiants etc. puissent accéder aux soins de santé de qualité et à des coûts supportables.

Conscient des limites et des dangers inhérents à la gestion libérale de l'économie de marché, le parti investira conséquemment dans les secteurs sociaux-clefs que sont l'éducation, la santé, l'alimentation, le logement et l'environnement aux fins d'assurer aux populations, particulièrement les plus vulnérables des conditions de vie décentes.

A cet effet, l'Education de base de qualité sera effectivement rendue gratuite et obligatoire pour tous les enfants en âge de scolarisation sans discrimination aucune. Le droit à un habitat décent sera opposable. L'eau potable et l'électricité seront également accessibles à tous. Toutefois, les localités en proie à un déficit prononcé se verront prioriser.

Les enseignements secondaire et supérieur seront reformés afin qu'ils répondent aux aspirations profondes du pays en termes de développement. La recherche scientifique et technique de même que l'innovation seront placées au cœur des activités pédagogiques et bénéficieront en conséquence d'appuis constants et substantiels.

Un accent particulier sera mis sur l'enseignement technique et professionnel et la formation continue afin de pallier au déficit en matière de main d'œuvre qualifiée et par-delà, promouvoir l'auto emploi dans le dessein de réduire le chômage et le sous-emploi. Aussi, le

parti consacrera davantage de ressources à la formation professionnelle en vue de réduire la déperdition scolaire en constante hausse dans le pays.

4. La Justice

Solidement attachée à la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, au respect de la Constitution et des lois de la République l'ASMA-CFP, garantit les droits humains fondamentaux, la forme républicaine de l'Etat, la liberté de conscience, la laïcité, l'unité nationale et l'intégrité du territoire. Ainsi, le parti veillera à l'application stricte des lois et des accords internationaux auxquels le pays a souscrit.

Le plein exercice de la démocratie servant de caution à la justice sociale, en termes de production et de répartition équitable des biens, l'ASMA-CFP fera de la gestion transparente et efficiente des ressources publiques, de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite son credo.

Expression de l'égalité des chances, la justice constituant un puissant vecteur d'épanouissement des citoyens, aux plans économique, social et culturel, mais aussi de gages certains de stabilité, de sécurité et de bien-être, l'ASMA-CFP s'engage en conséquence à assurer à toutes les maliennes et à tous les maliens un accès équitable à la justice et à la saine distribution de celle-ci.

5. Le Développement rural et Environnement

L'ASMA-CFP consacrera davantage de ressources au secteur rural, qui au regard de ses potentialités servira de terreau au développement socio-économique. Il s'agira, à travers une politique Agricole et de maîtrise de l'eau repensée de permettre à notre pays d'atteindre l'autosuffisance, la sécurité et plus tard la souveraineté alimentaire.

Parallèlement, il sera mis en place une politique conséquente de développement agro-industriel qui fera à terme, du Mali une puissance agricole. Subséquemment des initiatives en faveur de la promotion de l'économie verte seront envisagées afin de garantir aux populations plus de ressources et d'emplois pérennes tout en préservant la biodiversité.

6. La diplomatie et l'intégration Africaine

En ce qui concerne la politique extérieure, l'ASMA-CFP entreprendra une diplomatie de développement reposant sur une coopération internationale revivifiée avec à la clé la révision de la carte diplomatique et le renforcement de la coopération décentralisée.

Fidèle à l'orientation panafricaniste du Mali, réaffirmée depuis les premières heures de son indépendance, l'ASMA-CFP s'engage résolument à réaliser les objectifs de l'Union Africaine et ceux de toutes les organisations sous régionales auxquelles le pays a adhéré.

Conscient de l'apport inestimable des maliens de l'extérieur dans l'économie nationale, le parti veillera à rationaliser les représentations consulaires afin que celles-ci puissent répondre aux attentes des compatriotes dans leurs pays d'établissement.

Aussi le parti s'attèlera à lutter contre la fuite des cerveaux à l'étranger et encourager les diplômés de la diaspora à travailler et à investir au Mali.

Convaincue que l'Intégration régionale et sous régionale constitue un facteur déterminant pour le développement du continent, l'ASMA-CFP prône l'unité politique et économique de l'Afrique et la coopération décentralisée. A ce titre, il encourage et soutient tout processus

allant dans le sens du raffermissement des ensembles sous régionaux plus restreints entre le Mali et ses voisins immédiats.

7. La défense et la sécurité

L'ASMA s'attèlera au renforcement continu de l'outil de défense et de sécurité dans la perspective de doter notre pays d'une armée professionnelle, républicaine résolument engagée pour la défense du territoire, la sécurisation des personnes et de leurs biens. Une armée nationale et des forces de sécurité mieux formées et équipées au service du peuple, sans pour autant renier les engagements internationaux et sous régionaux auxquels le Mali a souscrit dans le cadre du maintien de la paix.

8. Le Sport

Le sport est un facteur d'union de cohésion, de promotion sociales et d'épanouissement de l'homme en général et de la jeunesse en particulier. Ainsi, l'ASMA-CFP mettra tout en œuvre pour assurer au sport en général et les disciplines sportives en particulier un essor à la hauteur des ambitions du pays.

Le sport scolaire et universitaire sera placé au centre de la politique sportive. Il s'agira de faire en sorte que le milieu scolaire et universitaire serve de vivier au sport d'élite et un milieu de rayonnement de l'athlétisme. Cet essor s'accompagnera nécessairement par la réalisation d'infrastructures adéquates. Aussi, la pratique de l'éducation physique à tous les âges sera-t-elle encouragée pour faire reculer la morbidité en lien avec la sédentarité.

9. L'Art et la Culture

Afin d'assurer au secteur une promotion véritable, il sera encouragé la création d'industries culturelles. Pour ce faire, un fonds dédié au développement de l'art et la culture sera mis en place aux fins de booster la création. Des instituts de beaux-arts seront créés et les missions culturelles redéployées sur toute l'étendue du territoire.

Ainsi, la diversité culturelle du pays sera à mise au profit de la cohérence des stratégies de développement.

Le Congrès

Bamako, le 30 décembre 2018